

<http://ec-mariecurie-lavilleauxdames.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article127>



# INFOS 24/11/2021

# FERMETURE CLASSE

- DIRECTION -

Date de mise en ligne : mercredi 24 novembre 2021

---

Copyright © Ecole élémentaire Marie Curie de LA VILLE AUX DAMES -

Tous droits réservés

---

Madame, Monsieur,

Un élève de l'école a été testé positif à la COVID. Les parents de cette classe ont été informés.

Cette classe n'est pas fermée.

Certains parents se questionnent quant à cette décision puisque les médias annoncent

"Un cas COVID - une classe fermée".

Cette annonce est à nuancer.

La fermeture d'une classe suite à un signalement d'un cas positif n'est décidé ni par le directeur/la directrice de l'école, ni par la Municipalité.

Elle est décidée par la cellule COVID de l'Education Nationale à partir des informations transmises par l'école : dernier jour d'école de présence de l'enfant à l'école, cas symptomatique (avec symptômes) ou asymptomatique (sans symptômes)

La décision est prise au cas par cas.

Dès qu'une famille signale que son enfant est testé positif, le directeur/directrice recueille les informations nécessaires à la prise de décision et contacte la cellule COVID.

Le directeur/directrice informe ensuite les familles de la décision prise par la cellule COVID.

En cas de symptômes (difficultés respiratoires, fièvre ou sensation de fièvre, fatigue, douleurs musculaires, maux de tête, perte du goût ou de l'odorat, diarrhée, altération de l'état général), vous devez

[-] ne pas conduire votre enfant à l'école,

[-] prévenir l'école,

[-] contacter votre médecin.

Vous devez prévenir l'école dès que votre enfant est cas contact ou cas positif. Si votre enfant est testé positif, il est important de prévenir au plus vite l'école.

La recrudescence des cas demande à nous tous une plus grande vigilance et le respect des gestes barrières.

Prenez soin de vous et de votre entourage.

Anne-Marie SAINT-JEAN